



ÉCOLE
CENTRALE LYON

ANNE UNIVERSITAIRE 2022-2023

ESPACE SANTE

Le Pôle Santé est situé au rez-de-chaussée de la **Résidence U**.

L'infirmière assure des permanences tous les jours sur rendez-vous tous les jours (sauf week-end et vacances scolaires).

Du lundi au jeudi : 7h30-15h30

Vendredi : 8h30-14h30

Téléphone : **06.72.15.74.78**

Madame Catherine Giraud , infirmière assure :

- l'accueil
- les urgences (sans rendez-vous)
- les soins courants, pansements, ablations de fils
- les traitements injectables prescrits par votre médecin
- les orientations vers les structures médicales spécialisées
- la réponse à vos demandes de renseignements ou d'entretiens
- les formations PSC1 (gestes de premiers secours)
- des ateliers « Prévention Santé »
- des groupes de paroles
- tests antigéniques

Le Docteur BUSSIERE, médecin de prévention est présent dans les locaux le lundi de 09h00 à 13h30. Il réalise des visites médicales de dépistage et de prévention pour les étudiants nouvellement arrivés à l'École.

N'hésitez pas à prendre contact avec lui tout au long de votre scolarité si vous en ressentez le besoin.

Corentin Cartier , psychologue, consulte à son cabinet sur Ecully. Les élèves doivent avoir été vus préalablement par l'infirmière de l'École.

Pour tout problème d'ordre social, financier, administratif ou familial, vous pouvez vous adresser au Service Social du CROUS (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et

Scolaires, 59 rue de la Madeleine, Lyon 7e) au 04.72.80.13.25. Vous serez mis en relation avec une assistante sociale.

L'infirmière peut, à titre exceptionnel, vous excuser pour une absence en cours obligatoire sur un créneau de 2 heures **uniquement**.

Vous devez venir impérativement à l'infirmierie au moment même de l'absence de cours afin que votre état de santé puisse être constaté par l'infirmière et qu'elle vous donne des conseils en santé ou vous dispense si besoin.

Pour une absence supérieure à 2 heures, il faudra fournir un certificat médical.

L'infirmière peut prêter du matériel (béquilles, badges d'ascenseur). Il doit bien entendu être rapporté à l'infirmierie dès que son usage n'est plus indispensable. Sinon, ce matériel vous sera facturé (ne pas le passer à un autre étudiant sans en informer l'infirmierie).

EN CAS D'URGENCE en dehors de la présence de l'infirmière :

- **faire appel au 15 : SAMU**
- **informer la loge (04-72-18-63-00)**

Des téléphones rouges situés à chaque étage permettent de joindre directement le service d'urgence.

Cinq défibrillateurs se trouvent à disposition à la loge d'accueil, au foyer des étudiants, aux bâtiments H9, H10 et au gymnase.

Vous devez transmettre par mail dès réception à catherine.giraud@ec-lyon.fr

- **Le dossier médical pré-rempli avec photo.**
- **La photocopie du carnet de vaccinations (les étudiants étrangers doivent fournir également un certificat médical rédigé en anglais, attestant de toutes les vaccinations reçues depuis la naissance).**

Si vous avez un problème de santé particulier, si vous êtes en situation d'handicap, prenez rdv avec l'infirmière le plus tôt possible.

BONNE RENTREE – BONNE SANTE